

# Avantages et désavantages entreprise individuelle et société

	Avantage	Désavantage
Entreprise individuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• on peut fonctionner seul</li> <li>• frais de constitution peu élevés</li> <li>• pas de capital minimum requis au départ</li> <li>• l'intervention d'un notaire n'est pas requise</li> <li>• peu de formalités</li> <li>• le profit de l'entreprise revient directement</li> <li>• les décisions peuvent être prises très rapidement car il ne faut pas faire rapport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• moyens financiers limités</li> <li>• pas de distinction entre le patrimoine de l'entreprise et le patrimoine privé : les créanciers peuvent saisir les deux</li> <li>• faillite de l'entreprise = faillite de l'entrepreneur</li> <li>• si l'entrepreneur a des problèmes physiques ou psychologiques, l'entreprise n'y survivra en général pas</li> </ul>
Société	<ul style="list-style-type: none"> <li>• patrimoines distincts : patrimoine privé et sociétal ne sont pas entremêlés</li> <li>• capital en principe apporté par plusieurs personnes</li> <li>• pour une SPRL, SA ou SCRL, la responsabilité des associés est limitée à hauteur de leur apport</li> <li>• la faillite de l'affaire n'entraîne qu'exceptionnellement la faillite des associés</li> <li>• le décès ou départ d'un associé ne signifie pas la fin de la société</li> <li>• plusieurs sociétés peuvent être constituées</li> <li>• avantage fiscal : la société est assujettie au régime de l'impôt sur les sociétés</li> <li>• les revenus de la société peuvent être répartis de façon optimale entre les associés et la société.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• un capital minimum est requis</li> <li>• fonctionnement moins souple</li> <li>• plus de formalités</li> <li>• plus de contraintes en matière comptable</li> <li>• obligation d'établir des comptes annuels</li> </ul>